




NDC immo

HONORAIRES D'AGENCE

Au 1^{er} Mai 2020

VENTES D'IMMEUBLE : REMUNERATION

(Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction)

Jusqu'à 49 999€	Forfait de 3 000€
De 50 000€ à 99 999€	8%
De 100 000€ à 164 999€	7%
De 165 000€ à 279 999€	6%
De 280 000€ à 499 999€	5%
500 000€ et plus	4%
Avis de valeur : 160€	

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), **la rémunération sera à la charge du vendeur et/ou de l'acquéreur en cas de mandat de recherche.**

LOCATIONS D'IMMEUBLE : REMUNERATION

Un mois de loyer HC à la charge du bailleur et du locataire pour moitié chacun à régler lors de l'état des lieux d'entrée.